

Un passeport pour l'emploi

Ouvrier paysagiste qualifié

Spécialisé en conduite de chantier pour les constructions paysagères



- Mairie ou Collectivité locale
- Entreprise de travaux paysagers

Chef de chantier espaces verts



Une formation sur 1 an en alternance

- Assurer la préparation technique d'un chantier de constructions paysagères
- Opérationnaliser un projet de constructions paysagères
- Réaliser les travaux préalables aux constructions paysagères
- Réaliser des constructions paysagères
- Réaliser des revêtements de sols
- Réaliser des ouvrages en élévation
- Réaliser des constructions paysagères non maçonnées
- Réaliser des ouvrages en bois
- Réaliser des ouvrages en pierres sèches ou dans des matériaux manufacturés sans liant
- **Optionnel** : Mettre en place les bassins, cascades et pièces d'eau

Au CFA: 420 h + 140 h optionnelles

En entreprise: 36 semaines

Par alternance, 1 semaine en centre et 1 semaine en entreprise

De nombreuses réalisations pratiques sous forme de chantier école



Un établissement expérimenté



Plus de 25 ans de formation dans le paysage

25 ans d'expérience dans l'apprentissage

Du matériel de qualité

Une équipe à vos côtés

- * Un réseau de paysagistes et de mairies
- * Accompagnement personnalisé



Validation du diplôme

Validation de chaque UC .

Des aides à l'embauche
pour les entreprises

Une formation rémunérée

Au CFA: 420 h + 140 h optionnelles

En entreprise: 36 semaines

Par alternance, 1 semaine en
centre et 1 semaine en entreprise

Le salaire de l'apprenti

Après contrat d'1 an	De 16 à 17 ans	42 % smic
	De 18 à 20 ans	58 % smic
	De 21 à 25 ans	68 % smic
	26 ans et plus	100 % smic
Après contrat de 2 ans	De 16 à 17 ans	54 % smic
	De 18 à 20 ans	66 % smic
	De 21 à 25 ans	76 % smic
	26 ans et plus	100 % smic



Conditions d'admission

- BP Aménagements Paysagers
- BAC Pro Aménagements Paysagers
- BTS Aménagements Paysagers
- Sous demande dérogatoire

Inscription par dossier:

- Après un entretien portant sur la motivation
- Obligation d'avoir un contrat d'apprentissage

Contact: Vincent GOIMARD

ISVT—72 avenue de Vals—43750 Vals près le Puy

Tél: 04 71 02 10 81

isvt.cfa@orange.fr

www.isvt.fr



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Qualiopi
processus certifié

Aktéap
CFA
CFC

L'AVENTURE
DU VIVANT
LES MÉTIERS ORIGINAIRES NATURE